Le Courrier du Loiret, 16 novembre 2017

Police de sécurité du quotidien

La concertation est lancée

La préfecture du Loiret a lancé une concertation sur la police de sécurité du quotidien dans le département. Représentants des forces de l'ordre et des autorités judiciaires, parlementaires et élus locaux étaient réunis lundi 13 novembre, à Orléans.

La sous-préfète de Pithiviers (à gauche), Blandine Georjon, a assisté à cette réunion dirigée par le préfet Jean-Marc Falcone (avant dernier à droite).

Le délai est court, la préfecture devra rendre son rapport concernant la concertation sur la police de sécurité du quotidien avant le 15 décembre afin que les expérimentations puissent débuter en janvier. Cette grande réflexion menée à l'échelle nationale a pour but de recueillir les observations et propositions de l'ensemble des acteurs de la sécurité afin de nourrir le projet de réforme menée par le gouvernement. De nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes pourront ainsi être expérimentés dans certains territoires reflétant la diversité du pays et ses problématiques.

« La volonté est de replacer la délinquance du quotidien au centre des missions de police », a déclaré Taline Aprikian, directrice du cabinet du préfet, lors d'une conférence de presse à la préfecture du Loiret à Orléans, lundi 13 novembre.

Des réunions avec les acteurs de la sécurité

Pour le lancement de cette concertation, le préfet de la Région Centre-Val de Loiret et du Loiret, avait réuni des représentants des forces de l'ordre et des autorités judiciaires, dont le général Pascal Ségura, commandant de la région de gendarmerie Centre-Val de Loire et du groupement du Loiret, et le procureur de la République d'Orléans, Nicolas Bessone, mais aussi des parlementaires, comme Marianne Dubois, députée, ainsi que Jean-Pierre Sueur et Hugues Saury, sénateurs. Des élus locaux étaient également présents.

Des réunions avec les différents acteurs de la sécurité vont avoir lieu à Pithiviers, Montargis, Gien et Orléans et des rencontres thématiques seront également organisées.

Agents mieux équipés et mieux protégés, modernisation des outils de travail, présence accrue sur la voie publique, procédures simplifiées et allégées, de nombreux changements devraient être mis en place pour faciliter le travail des gendarmes et des policiers et gagner ainsi en efficacité.

L'un des axes de cette réforme concerne une réponse individualisée, autrement dit des moyens adaptés aux problématiques de chaque territoire. « On ne peut pas traiter une ville comme une autre. Il ne peut pas y avoir de réponse unifiée dans toute la France », indique la directrice de cabinet.

CAMILLE COELHO

Phoca PDF